

■ **Ault** - Avec l'association Ault Environnement

Pour un plan de prévention acceptable

Il y a deux ans à Ault, l'annonce du classement de 80 maisons en zone rouge, dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Naturels, a mis le feu au poudre. Aujourd'hui, le PPRN en cours de réalisation en classerait finalement 241 ! "Pour la majeure partie ce n'est pas acceptable" clament les membres de Ault Environnement. Ils ont donc organisé un atelier de travail sur le thème.



De nombreux Aultois ont fait le déplacement pour assister à cet atelier de travail.

Samedi 7 mars, à la salle Daulley, l'association Ault Environnement a organisé un atelier de travail autour de la mise en place du futur Plan de Prévention des Risques Naturels. Si l'annonce du classement de 80 maisons en zone rouge avait mis le feu au poudre il y a maintenant deux ans, le PPRN en cours de réalisation en classerait finalement... 241 ! Les

membres du bureau sont donc allés à la rencontre des habitants et propriétaires de ces maisons afin de les informer de l'état actuel des choses.

Dans un premier temps, le président Bernard Motuelle a présenté le projet et les maisons classées en zone rouge. "Pour certaines d'entre elles, le classement en zone rouge est inévitable même si le risque n'est pas immé-

diat, mais pour la majeure partie ce n'est pas acceptable" commente-t-il. En effet, les maisons concernées se situent entre le boulevard Michel Couillet et le Bois de Cise, mais certains quartiers comme les rues de la Pêche, Sainte-Cécile, de la Corderie et du Moulin, sont pratiquement entièrement sacrifiées alors que la digue 83 protège très bien cet endroit.

Le président de l'association a appelé les personnes concernées à adhérer afin que l'association puisse revendiquer la représentation d'une grande partie des habitants. "Actuellement, quand nous demandons pourquoi, nous n'obtenons pas de réponse" explique encore Hélène Busnel.

Petite victoire

Le président a continué en expliquant qu'après la réunion publique du 13 novembre avec le sous-préfet d'Abbeville, le compte rendu mis en ligne pré-



Les membres de l'association Ault Environnement sont allés à la rencontre des habitants.

voir de prendre en compte les ouvrages existants dans la définition de la zone rouge, comme d'ailleurs le ruissellement des eaux de pluie. Pour les mem-

bres de l'association, c'est une petite victoire et ils espèrent toujours être associés à la définition de cette zone. Dans un premier temps, cette prise de

contact a permis aux habitants concernés de savoir où en sont les choses, et d'envisager l'avenir et les actions à menées par le futur.